



LES AVANTAGES DES FONDS DISTINCTS

Qu'est-ce qu'on entend par « fonds distincts » ?

Un fonds distinct est un produit d'investissement distribué exclusivement par les compagnies d'assurance. Il ressemble aux fonds communs de placement (mutuels), mais offre, entre autres, une protection contre les baisses des marchés en assurant de 75 % ou 100 % des sommes investies à l'échéance ou au décès.

Cette garantie, qui n'est pas offerte par un fonds communs de placement, représente un avantage majeur puisqu'elle limite les risques de pertes.

Les fonds distincts du Programme Épargne et Retraite IAG proposent par ailleurs plusieurs autres avantages auxquels vous n'auriez pas accès avec un fonds communs de placement.

Comparaison entre les fonds communs de placement et les fonds distincts

Avantages communs	Fonds communs de placement	Fonds distincts
Investissement dans des contrats non enregistrés et enregistrés (CELI, REER, REEE, FERR, CRI, FRV et REER immobilisé)	●	●
Potentiel de rendement et vaste choix de fonds	●	●
Accès au capital en tout temps (des frais de rachat peuvent s'appliquer pendant une certaine période)	●	●
Possibilité d'effectuer certains retraits sans frais de rachat	●	●
Avantages des fonds distincts de iA Groupe financier		
Garantie applicable, à l'échéance ou au décès, sur les sommes investies		●
Protection des gains de placement grâce aux revalorisations		●
Possibilité d'éviter les frais d'homologation		●
Règlement rapide en cas de décès		●
Protection contre les créanciers		●
Déclaration fiscale plus simple et rapide		●
Possibilité d'un revenu garanti à vie		●

Chez iA Groupe financier, notre large éventail de fonds distincts compétitifs et performants vous offre toute la flexibilité voulue pour diversifier votre portefeuille de façon optimale.

Les principaux avantages d'investir dans les fonds distincts de iA Groupe financier

Protection du capital

À l'échéance du contrat ou au décès, cette protection permet de récupérer 75 % ou 100 % des sommes investies si la valeur marchande des fonds y est inférieure.

Revalorisation

Nos fonds distincts disponibles dans les séries 75/100, 100/100 et ÀVIE, offrent la possibilité de cristalliser les gains chaque année afin de protéger les fonds d'investissement lors de fluctuations de marchés.

Possibilité d'éviter les frais d'homologation

Un contrat de fonds distinct permet de désigner un bénéficiaire et ainsi d'éviter de payer plusieurs frais associés au règlement d'une succession, dont ceux d'homologation. Ces frais peuvent varier selon la province de résidence et la situation de chaque client.

Règlement rapide au décès

La valeur des fonds est versée rapidement aux bénéficiaires en cas de décès. Ceci permet, entre autres, d'éviter que les proches aient à s'occuper personnellement des engagements financiers du défunt.

Protection contre les créanciers

Cet avantage peut être intéressant pour les entrepreneurs ou professionnels qui veulent limiter les risques de pertes en cas de faillite ou de poursuite. Certaines conditions s'appliquent.

Déclaration fiscale simple et rapide

Tous les calculs fiscaux sont déjà effectués sur le feuillet T3 (et le Relevé 16 au Québec) transmis par iA, ce qui facilite et accélère les déclarations de revenus.

Possibilité d'un revenu à vie

Avec la série ÀVIE, les fonds distincts permettent d'avoir accès à un revenu garanti à vie sans avoir à craindre la diminution de son capital.

Laissez les chiffres parler d'eux-mêmes

Voici comment l'évitement des frais d'homologation et autres frais liés à la succession des fonds distincts peut faire une différence.

Exemple illustré d'économie nette grâce à la désignation du bénéficiaire:

Paul a déposé 25 000 \$ dans son contrat il y a 15 ans et 7 500 \$ par année par la suite jusqu'à son décès à l'âge de 68 ans.

	Fonds communs de placement	Fonds distincts
Valeur marchande au décès ¹	213 800 \$	209 000 \$
Frais d'homologation – Jusqu'à 1,5 % ²	2 460 \$	0 \$
Honoraires professionnels – Jusqu'à 5 % ³	4 500 \$	0 \$
Frais pour exécuteur testamentaire – Jusqu'à 6 % ⁴	6 400 \$	0 \$
Frais de rachat – Jusqu'à 7 % ⁵	0 \$	0 \$
Total des frais	13 360 \$	0 \$
Valeur nette après décès (avant impôts)	200 440 \$	209 000 \$
Économie⁶	-	8 560 \$

¹ Taux de rendement net de 5 %. Le rendement net pour les placements de fonds distincts a été ajusté de -0,25 % pour tenir compte du RFG généralement plus élevé.

² Les frais d'homologation applicables varient selon la province. Dans l'exemple, l'impôt sur l'administration des successions de l'Ontario a été utilisé.

³ Les honoraires professionnels comprennent entre autres les frais juridiques et les frais comptables. Ceux-ci varient en fonction de la situation et de la complexité du dossier.

⁴ Les frais pour exécuteur varient selon qu'il s'agit d'un exécuteur interne ou externe à la succession. L'exemple suppose qu'une personne externe est responsable du règlement.

⁵ Les frais de rachat varient selon l'option choisie et le manufacturier de fonds commun de placement. Les hypothèses utilisées sont fournies à titre indicatif seulement, sont sujettes à changement et pourraient ne pas être exactes.

⁶ Les hypothèses utilisées sont fournies à titre indicatif seulement, sont sujettes à changement et pourraient ne pas être exactes.

Découvrez comment la revalorisation prend toute sa valeur



¹ Courbe hypothétique pour fins d'illustration de la revalorisation seulement.

Pourquoi choisir iA Groupe financier?

N° 1 en ventes nettes de fonds distincts au Canada depuis 2016
et gamme complète de fonds

Expertise : un éventail de fonds gérés par des gestionnaires et des firmes externes de renommée mondiale jumelé à l'expertise approfondie d'une équipe de gestion de placements à l'interne (iAGMA).

Variétés : des produits de placement complémentaires pour répondre aux besoins de tous les types d'investisseurs.

Garanties de vos placements : tous nos produits comportent des garanties.

Un avantage indéniable!



Pour obtenir plus d'informations sur les fonds distincts, communiquez avec votre conseiller en sécurité financière dès aujourd'hui.

ON S'INVESTIT, POUR VOUS.

iA Groupe financier est une marque de commerce et un autre nom sous lequel l'**Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc.** exerce ses activités.

1 844 442-4636

ia.ca